

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**COMMUNE DE  
MOYEUVRE - GRANDE**

**P**LAN **L**OCAL D' **U**RBANISME

**12**

PROJET D'  
AMENAGEMENT ET  
DE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

## CHRONOLOGIE DE LA PROCEDURE

### PROCEDURE D'ELABORATION

Prescription	24 07 1973
Arrêté	24 06 1985
Publication	04 08 1986
Approbation	29 06 1987

### APPROBATION DE REVISION

1	14 12 1992
2	15 04 2008

### APPROBATION DE REVISION SIMPLIFIEE

1	21 07 2005
2	07 12 2005

### APPROBATION DE MODIFICATION

1	17 12 1990
2	27 06 1991
3	29 05 1995
4	14 12 1997
5	20 10 1999
6	24 09 2003
7	16 06 2005
8	22 03 2006

### ARRETE DE MISE A JOUR

1	19 04 1988
2	19 06 1990
3	13 03 1997
4	10 09 1997
5	09 02 2006

Elaboré à partir du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable exprime les éléments du projet communal sur lesquels la commune souhaite s'engager.

Une première partie du PADD exprime les **orientations générales** d'urbanisme et d'aménagement qui concernent l'organisation générale du territoire communal.

Une seconde partie précise les **orientations et prescriptions particulières** concernant plus spécifiquement des espaces ou des quartiers.

## **1 – PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE : ORIENTATIONS GENERALES**

Le diagnostic de MOYEUVERE-GRANDE a permis de déterminer 3 principaux enjeux autour desquels se structure le PADD:

- ↳ **Améliorer la qualité urbaine et valoriser le patrimoine naturel**
- ↳ **Maintenir les jeunes ménages et accueillir de nouveaux habitants**
- ↳ **Diversifier le tissu économique**

Ces enjeux ne sont pas classés par ordre de priorité ou d'importance.

### **1.1 - Améliorer la qualité urbaine et valoriser le patrimoine naturel**

#### **Objectif :**

Moyeuvre-Grande souffre, comme beaucoup d'anciennes villes industrielles, de carences en qualité urbaine et paysagère. Les espaces naturels et boisés sont nombreux et de qualité, mais ne sont pas suffisamment mis en valeur. Un effort conséquent a déjà été entrepris afin de valoriser certains quartiers. L'objectif du Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera donc de poursuivre l'amélioration de l'environnement urbain et paysager de la ville par diverses opérations de requalification et d'aménagement.

#### **Actions :**

- Traitement des entrées de ville.
- Valorisation et restructuration des espaces publics (place Leclerc, place de la République, place du Moulin, ...).
- Restructuration de quartiers :
  - cité de Froidcul
  - cités du Tréhémont

- Revitalisation et restructuration du centre ville (Cf. orientation particulière).
- Préservation et mise en valeur des espaces naturels et boisés :
  - aménagement des berges de l'Orne,
  - conservation de la qualité des paysages agricoles et boisés existant,
  - aménagement du centre de loisirs.
- Renforcement des sentiers piétons et cyclables afin d'améliorer les échanges inter-quartiers

## **1.2 – Maintenir les jeunes ménages et accueillir de nouveaux habitants**

---

### **Objectifs :**

Depuis 1962, Moyeuve-Grande enregistre de nombreux départs de résidents et notamment des jeunes. De plus, les contraintes naturelles (risques inondations et mouvements de terrains) et les risques d'affaissements miniers ne permettent pas encore de les compenser par de nouvelles extensions.

Les objectifs sont donc de rechercher des opportunités foncières, afin d'accueillir de nouveaux résidents et de maintenir les jeunes ménages, et de diversifier l'offre de logements.

### **Actions :**

- Réinvestissement des centres anciens (réhabilitation des logements vacants).
- Diversification de l'offre de logements :
  - Favoriser la création de logements sociaux afin d'encourager la mixité sociale,
  - Favoriser la création de logements de petites tailles afin de répondre à la demande spécifique des personnes âgées et des jeunes ménages.
- Incitation à la création de services et d'équipements destinés à la petite enfance (crèches, halte-garderie, ...)

## **1.3 – Diversifier le tissu économique**

---

### **Objectifs :**

Moyeuve-Grande s'est lancée depuis la crise industrielle vers une diversification de ses activités économiques mais les pertes d'emplois demeurent considérables. Une des principales conséquences de la crise sidérurgique est le déclin des petits commerces de proximité qui ont souffert de la chute de population. Le but est de poursuivre cette politique de développement et de diversification économique en favorisant l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois. Le second objectif est de

maintenir le petit commerce de proximité qui répond à une demande spécifique (celle des personnes âgées notamment).

**Actions :**

- Développement et promotion de la zone d'activités
- Confortation du tissu commercial et de services.

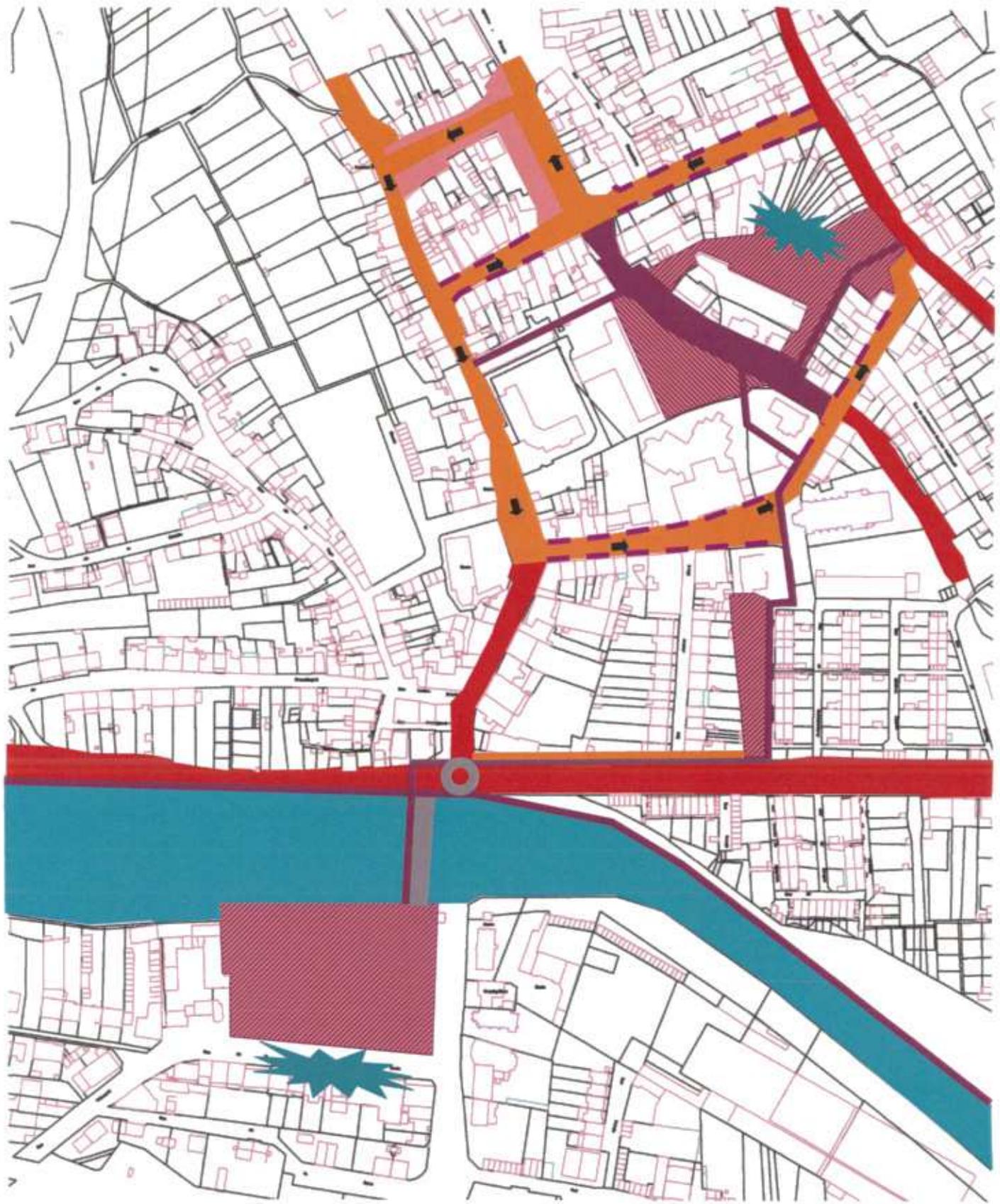
## **2 – PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE : ORIENTATION PARTICULIERE**

### **REVITALISATION ET REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE**

Le plan joint présente le périmètre d'étude et les orientations d'aménagement retenus afin de redéfinir et de redynamiser le centre ville de Moyeuve-Grande.

Plusieurs objectifs sont fixés:

- Aménagement d'une place centrale ouverte uniquement à une circulation piétonne (place de la Mairie),
- Renforcement et valorisation des cheminements piétons et cyclables afin de permettre une circulation aisée entre les différents espaces publics (entre la place de la Mairie et la place de la République notamment),
- Aménagement et valorisation des espaces publics et des espaces naturels (aménagement des berges de l'Orne, valorisation de la Place de la République, ...),
- Permettre le développement commercial dans des sites stratégiques,
- Redéfinition d'une circulation automobile et des places de stationnement.



— Cheminements piétons et cyclables

■ Espaces publics à requalifier

■ Berges de l'Orne à valoriser

■ Passerelle piéton – cycliste à créer

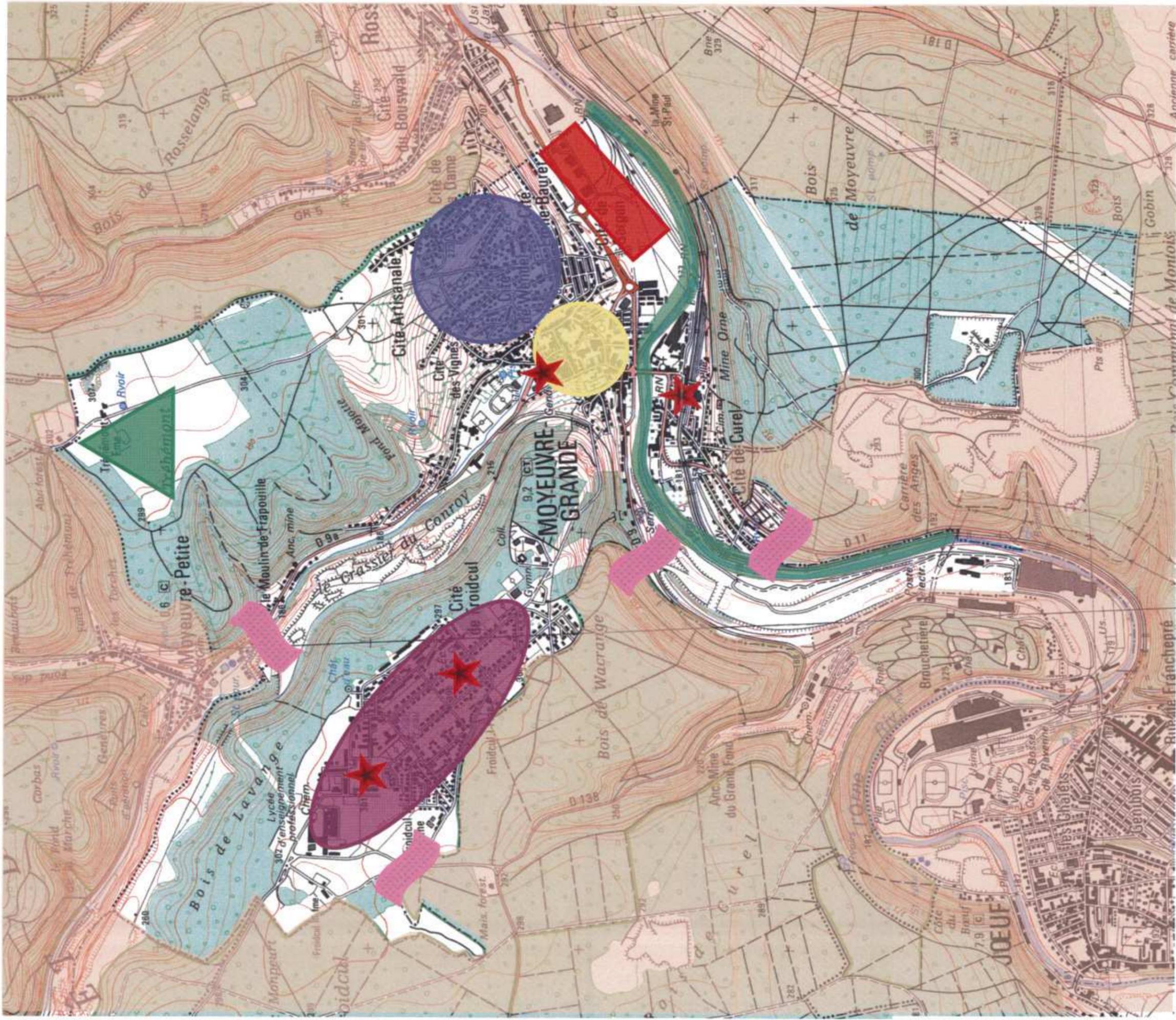
★ Sites stratégiques de développement commercial

— Routes à double sens

— Routes à sens unique

■ Places de stationnement (existantes ou à créer)

— Places de stationnement ponctuelles



- |   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|  | Requalification de la cité de Froidcul              |  | Requalification des cités du Tréhemont |
|  | Revitalisation et réhabilitation du centre ancien   |  | Réaménagement du centre de loisirs     |
|  | Aménagement des berges de l'Orne                    |  | Développement de la zone d'activités   |
|  | Valorisation et restructuration des espaces publics |  | Valorisation des entrées de ville      |